Conseil de quartier Lycée / Senlis / Réveil Matin

22 novembre 2022 à 19h00 – Visioconférence

Ordre du jour :

- Présentation des conclusions de l'enquête auprès des Montgeronnais sur l'éclairage public
- Point sur le budget participatif dédié aux Montgeronnais
- Temps d'échange avec les habitants

1) Présentation des propositions de projets dédiés au quartier du Lycée / Senlis / Réveil Matin

Madame le Maire dévoile dans un 1er temps les résultats du sondage réalisé auprès des Montgeronnais concernant l'extinction des lampadaires la nuit entre minuit et 5h30 du matin. Celui-ci laisse majoritairement ressortir le choix d'éteindre toute la ville hormis les grands axes et autour des grandes résidences (Oly, La Forêt) avec un abaissement de l'intensité lumineuse pour les lampadaires Led.
Dans un second temps, une présentation des 1ères propositions de projets faites par les Montgeronnais pour le quartier Lycée, Senlis, Réveil Matin dans le cadre du budget participatif est réalisée. Ces projets sont visibles sur le site *Montgeron.fr*.

2) Temps d'échange avec les habitants

La discussion se poursuit avec les habitants à partir des questions suivantes :

- Concernant le sondage sur l'éclairage public, il ressort un sentiment de propositions trop fermées. Pourquoi ne pas avoir proposé l'accélération de la mise en éclairage Led de l'ensemble de la ville avec une modularité de la puissance afin de ne pas avoir à éteindre complètement la ville la nuit.

Le changement total de l'éclairage public en Led est bien entendu prévu, cependant il sera échelonné sur les années à venir car il présente un coût d'investissement très important. L'extinction la nuit permettra de faire de réelles économies d'énergie et participera à la préservation de l'environnement. Pour rappel, la mise en œuvre de cette proposition sera mise en œuvre en janvier pour une phase de test à l'issue de laquelle il sera décidé de pérenniser le dispositif s'il est concluant. S'agissant de l'insécurité présumée par cette action, il est précisé que la quasi-totalité des cambriolages ont lieu le jour et que les villes étant déjà passées à l'extinction de la lumière la nuit n'ont vu aucune augmentation de la délinquance nocturne. Des grands axes resteront allumés mais avec une intensité modérée afin de ne pas laisser la ville complètement dans le noir.

- A-t-on des informations quant à la fermeture éventuelle de Sanitra ?

A ce jour aucune remontée de ce type concernant un potentiel déménagement ou autre a été remonté, cependant nous allons nous renseigner. Concernant les odeurs relevées fréquemment, les contrôles effectués rapportent des résultats d'analyse d'air non toxiques même si nauséabondes.

- La vitesse de circulation des voitures sur la fin de la rue du Repos est extrêmement élevée. Que peut-on faire ?

Une étude va être faite, cependant on peut peut-être imaginer installer des chicanes accentuées en fin de rue. Malgré tout, ces dernières doivent rester larges pour permettre aux véhicules longs de circuler.

- La rue du Nouzet est en sens unique, mais la circulation se fait malgré tout dans les 2 sens. D'autre part des dégradations volontaires sur les véhicules sont régulièrement relevées. Y a-t-il une possibilité de mettre des caméras afin de dissuader ce genre de comportements ?

Il existe actuellement une soixantaine de caméras sur le territoire montgeronnais. Le coût d'installation d'une caméra reste onéreux, à savoir entre 5 000 et 10 000 € et pour couvrir une rue entière il faut prévoir au moins 2 à 3 caméras. L'installation de nouvelles caméras doit être étudiée afin de les disséminer dans les endroits de grand passage ou à problématiques. En parallèle, il est demandé à la Police municipale de faire des statiques pour dissuader des incivilités.

- Lors du dernier Conseil de quartier il avait été évoqué la fermeture du Pont de Bart. Qu'en est-il ?

Nous sommes actuellement en attente du retour de l'étude technique et structurelle du pont que nous avions mandatée, ainsi qu'une étude sur la circulation dans le cas de la fermeture du pont afin d'étudier les alternatives pour tous les quartiers concernés. Une réunion de concertation sera proposée courant janvier pour présenter les résultats de ces dernières et les propositions que nous pourrons vous faire. Vous serez bien entendu associés à la réflexion.

- La rue du Moulin de Senlis est à sens unique alors que certains continuent de la prendre dans les deux sens. Que peut-on faire ?

Malheureusement les frondeurs sont de plus en plus nombreux. Beaucoup de statiques ont déjà été faits et il n'avait pas été constaté d'infractions de circulation en double sens. Une relecture caméra va être demandée afin d'essayer de voir et comptabiliser le nombre d'infractions.

- Un point avec le Préfet sur les nuisances générées par l'église Orthodoxe était prévu. Qu'en est-il ?

Un nouveau courrier a été adressé au Préfet auquel il a répondu ne rien pouvoir faire s'agissant de problèmes de voisinage. Nous avions en outre le sentiment que la situation s'était améliorée. Nous demandons néanmoins à la Police municipale de continuer à effectuer des rondes surtout les weekends lorsque les fêtes sont organisées.

- Pouvez-vous nous faire un point sur la rénovation du Moulin de Senlis ?

La procédure judiciaire est terminée. Nous avons repris le processus, cependant nous avons choisi d'abandonner le projet de parking. Celui-ci sera donc réalisé à l'intérieur du site.

Un permis de réhabiliter (sans les places de parking) a été déposé, le temps de recours étant passé nous allons pouvoir reprendre la vente du Moulin et sa restauration.

- Pouvez-vous mettre un panneau de priorité à droite au croisement de la rue de l'ancienne église et de l'avenue de la République ?

Une étude va être faite en ce sens par le service voirie, cela semble tout à fait envisageable.

- Pourquoi les feux au niveau de la gare sont constamment clignotants, y compris en périodes de pointe ?

Il s'agit sûrement d'un dysfonctionnement, nous allons vérifier ce point et le corriger si nécessaire.

- Le Chemin du pont de Bart vers l'école Ste Thérèse n'est pas entretenu depuis des semaines.

Un rappel des défaillances et obligations va être fait auprès de notre prestataire SAMSIC.

- Au niveau du parking de 4/5 places près du pont de Bart, il y a des végétaux de la SNCF partout ? Est-il possible de procéder à un nettoyage :

La Ville va procéder à ce nettoyage qui n'est effectivement pas assuré par la SNCF.

- Y a-t-il un moyen de faire ralentir la circulation rue du Repos quand la porte du cimetière est ouverte (mercredi et samedi) :

C'est un vrai choix. Nous allons essayer d'accentuer la signalisation indiquant le décroché à contre - sens sur 10 m. Soit l'on choisit d'accepter le décroché à contresens sur 10 m, soit l'on fait un sens unique obligeant de faire le tour.

- Les travaux ont repris sur le bâtiment à l'angle de la rue du Gué ? Est-ce bientôt terminé et pouvez-vous nous confirmer que c'est bien une boulangerie ?

C'est effectivement une boulangerie qui sera installée à cet endroit, cependant les travaux sont toujours en cours. Concernant la rue du Gué, il est prévu qu'elle soit refaite et aménagée au cours de la 2ème quinzaine de janvier (trottoir, plantation d'arbres, places de stationnement).

- La petite porte du cimetière à côté des nouvelles constructions peut-elle être réouverte ?

Oui, nous allons nous en charger.

Information complémentaire : Un courrier d'invitation sera adressé aux riverains de la rue des sports pour une réunion courant janvier concernant la réfection de la rue.